

# Journée de l'Animation Professionnelle

—

## AT Picardie

# Une réforme de la filière JEPS

- Suite à la loi de septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et la création de France Compétences au 1<sup>er</sup> janvier 2019, tout diplôme professionnel doit être constitué de blocs de compétences.
- Le Ministère des Sports a lancé sa feuille de route le **16 mars 2021**. Pendant un an, il a été accompagné par un cabinet-conseil pour élaborer les différents scénarii possibles.



# Quelques enjeux supposés

- Tenir compte de l'évolution des métiers pour répondre au décalage entre le positionnement actuel des BPJEPS (conception et face à face) et la réalité vécue dans les structures employeurs (recherche de polyvalence y compris sur des activités de gestion). Il s'agissait de trouver les bonnes compétences pour chaque niveau de diplôme
- Structurer les blocs davantage autour des compétences transversales pour faciliter les passerelles entre les diplômes voire les métiers et donc les poursuites de parcours
- Diminuer le nombre de diplômes



# La notion de bloc de compétences

- « Les certifications professionnelles sont constituées de **blocs de compétences**, ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées ».
- « Le bloc doit être un assemblage cohérent de plusieurs compétences, pour répondre à une activité professionnelle ».
- « Les compétences qui composent un bloc sont spécifiques à un bloc, ce qui signifie que le même contenu en compétences ne peut pas être repris pour plusieurs blocs d'une même certification professionnelle ».



# Cadre de la réforme

- Démarche lancée en 2022 et terminée en octobre 2024
- Tous les diplômes de la filière JEPS sont concernés, du niveau 3 au niveau 6



# De nouveaux attendus

- Redéfinition des niveaux d'autonomie et de responsabilité, vis-à-vis des publics et des structures employeuses, par niveaux de diplômes
- Nouvelle définition des démarches de projet dans le cadre des certifications
- changement sur les modalités de certification: toute compétence doit être évaluée



# Les différents niveaux de projets et d'actions en animation professionnelle

	CPJEPS AAVQ SLAS	BPJEPS ASEC	DEJEPS ASEC	DESJEPS
 <b>Type de projet</b>		<b>Projet d'animation</b> dans le champs de l'animation ou du sport	<b>Projet d'actions</b> dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive	<b>Projet de développement</b> d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive
 <b>Définition</b>		Ensemble <b>d'activités d'animation</b> à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive répondant à une demande, un public, des besoins identifiés sur un périmètre donné	Ensemble <b>d'actions coordonnées</b> permettant <b>la réalisation globale</b> des grandes lignes d'un projet Existence d'une <b>démarche d'action et de modalités pédagogiques</b> prédéterminées	Projet répondant à la <b>stratégie</b> définie, avec un caractère <b>multidimensionnel</b> et se caractérisant par sa <b>multi-référentialité</b> (différents champs de connaissances et de méthodologies)
 <b>Pratiques et Autonomie du-de la stagiaire</b>		Autonomie du-de la professionnel-le <b>vis-à-vis de son public</b> Rend des comptes à sa hiérarchie	Autonomie du-de la professionnel-le <b>vis-à-vis des publics, des partenaires et/ou de l'équipe chargée de l'action</b> Responsable de la <b>coordination</b> ou de l' <b>organisation</b> de plusieurs actions Responsable devant sa <b>direction</b>	Autonomie du-de la professionnel-le <b>vis-à-vis des instances de gouvernance</b> présentation <b>extérieure et politique</b> Responsable devant <b>un CA, une AG, son ou ses élu-es de référence</b>
 <b>Durée</b>		Limité à la <b>durée de l'activité</b> (succession de plusieurs journées ou périodes d'activités)	Ensemble d'actions s'étalant sur <b>une durée conséquente</b> (succession de plusieurs périodes sur une année, voire plus)	<b>Temps long</b> (plusieurs années) Ensemble de projets ou <b>d'axes visant le développement global de la structure</b>
 <b>Méthodologie</b>		Un ou des <b>objectifs généraux</b> , un niveau d'objectifs intermédiaires et des objectifs opérationnels articulés entre eux - un enchaînement complexe d'actions <i>(référentiel BPJEPS : indique le public, les besoins, la demande, et comment le projet s'inscrit dans l'offre existante)</i>	Un <b>but</b> , des objectifs généraux, des objectifs opérationnels articulés entre eux et du partenariat renvoyant à la complexité des environnements d'action	Des <b>finalités</b> , des objectifs stratégiques à moyen et long terme exprimant des valeurs et permettant de donner du sens pour les services ou pour les collaborateur-trices chargés de la « déclinaison » des objectifs <i>(référentiel DESJEPS ASEC : explicite les objectifs, le plan d'actions, en quoi le projet répond à la stratégie et traduit les principes de responsabilité sociétale et environnementale)</i>
 <b>Budget</b>		Budget <b>prévisionnel</b> du projet d'animation <i>(référentiel BPJEPS : repérage des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires)</i>	Elaboration du <b>prévisionnel, exécution et contrôle</b> du budget du projet d'action, etc.	<b>Bilan et compte de résultat global</b> de la structure et <b>analyse comptable</b> sur plusieurs années <i>(référentiel DESJEPS ASEC : assurer la pérennité de la structure, pilotage financier et budgétaire d'une structure)</i>

Plus de démarche de projet

# Le BPJEPS ASEC (Animation Socio-Éducative et/ou Culturelle)

- Un BP unique visant à **valoriser un métier d'animateur-riche généraliste s'adressant à toutes et tous dans le champ des loisirs et de l'éducation populaire**
- **Disparition des 5 mentions**
  - Pour rappel, Depuis les premiers diplômes délivrés en 2017, **18 362** certifiés en avril 2024 dont 16 675 en formation (pour 366 OF habilités) répartis ainsi : 11242 LTP / 5367 AS / 901 EEDD / 601 AC / 251 Cirque
- **540 heures de formation en OF**
- **Disparition de l'UC3 du LTP sur la direction d'ACM → Revalorisation du CCDACM**
- **2 BC communs** à tous les BPJEPS
  - Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
  - Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation
- **2 BC spécifiques** à la mention « ASEC »
  - Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer, des séquences d'animation et des séances d'activités, culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure ;
  - Organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle



# Le DEJEPS ASEC (Animation Socio-Éducative et/ou Culturelle)

- Un DE unique visant à **valoriser un métier de coordinateur-trice de projets**
- **Disparition des 2 mentions DPTR et AS**
- **700 heures de formation en OF**
- **1 BC commun avec le sport**
  - Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation
- **3 BC spécifiques** à la mention « ASEC »
  - Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive
  - Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive
  - Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive



# Zoom sur les nouveaux blocs du BPJEPS

- **BC2 : Valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation**

Il s'agira de mettre en œuvre la valorisation des activités ou des projets d'une structure à travers trois pratiques :

- la production de supports « papier » : flyer, affichage
- la production de contenus sur les réseaux sociaux avec une attention portée aux enjeux des outils numériques
- l'organisation d'espaces, de rencontres formelles et informelles au plus près des publics.

- **BC 4 : Organiser et encadrer le « vivre ensemble » avec les publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle**

Ce nouveau bloc permet d'inscrire les animateurs professionnels comme des acteurs du « vivre ensemble » devant intervenir face aux enjeux sociétaux :

- Comprendre la notion de « vivre-ensemble » et inscrire les animateur-trices dans une pratique professionnelle située dans le monde social
- Questionner les pratiques de vie collective
- Traiter le positionnement professionnel, la culture professionnelle et l'ancrage de l'animateur-trice sur son territoire, et favoriser l'action face aux enjeux sociaux et sociétaux qui affecte le « faire commun »



# Zoom sur les nouveaux blocs du DEJEPS

## Point de vigilance :

Il n'est pas toujours évident de trouver le bon niveau de ce diplôme, niveau intermédiaire entre le métier d'animateur·rice et le métier de directeur·rice. Le ou la coordinateur·rice exerce en autonomie auprès des publics, des partenaires et/ou de l'équipe projet. Il/elle est responsable de la coordination et de l'organisation des actions mais il rend des comptes à une direction. Son projet d'action s'inscrit dans un périmètre spécifique et dans le projet de développement de la direction.

- **BC 1 : Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation** (seul bloc commun avec le sport)
  - Inscrire le·la coordinateur·rice dans l'animation d'équipe au travail (organisation et coordination, animation de conflit, réunion, tutorat)
  - Travailler les enjeux d'autonomie et d'émancipation des équipes au travail (salarié·es, bénévoles, militant·es), dans une dynamique d'éducation populaire
  - Intervenir dans l'accompagnement pédagogique des équipes au travail
- **BC 4 : Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive**
  - Affirmer que le ou la coordinateur·rice de projet n'a pas pour fonction unique de concevoir des projets ; il/elle agit sur son territoire, mobilise son environnement et représente sa structure dans des espaces opérationnels en fonction de son expertise.
  - Représenter publiquement son organisation
  - Permettre la réflexion critique autour des tiraillements liés aux fonctions de coordination entre éthique de conviction et éthique de responsabilité



# Les enjeux de formation à l'animation aux Ceméa

- **Penser l'animateur·trice dans sa « fonction globale » et non comme l'addition de compétences**
- **Affirmer la dimension éducative et citoyenne de la profession :**
  - des acteur·trices conscients des enjeux de la transition écologique
  - Des acteur·trices inscrivant leurs pratiques dans un cadre laïque
  - Des acteur·trices garantissant la pleine participation de tou·tes, notamment des personnes en situation de handicap
  - Des acteur·trices vigilant·es et alertes sur les questions de dominations et de harcèlement et violence sexistes et sexuelles
- **Travailler la projection professionnelle des stagiaires en formation et les accompagner à affirmer leurs intentions éducatives dans une dynamique d'éducation populaire**

